

Inscription au bureau des citoyens

Si vous emménagez dans un appartement à Baden-Baden, vous devez vous inscrire auprès de la ville dans un délai de deux semaines.

Vous pouvez vous inscrire au bureau des citoyens. Le bureau des citoyens enregistre vos données. Vous recevrez ensuite gratuitement une confirmation officielle d'inscription. Il s'agit d'une confirmation écrite que vous êtes enregistré.

Il existe deux bureaux des citoyens :

Bureau des citoyens à l'hôtel de ville



[Jesuitenplatz, 76530 Baden-Baden](#)

Bureau des citoyens Briegelacker



[Briegelackerstraße 21, 76532 Baden-Baden](#)

Les bureaux des citoyens sont joignables par e-mail via :



buergerbuerer@baden-baden.de

Vous trouverez également des informations sur l'inscription sur la page :



[Inscription - Ville de Baden-Baden](#)